

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 22

Artikel: Zigs-zags d'un botaniste : [5ème partie]
Autor: Favrat, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que cette institution doit rendre à l'industrie bâloise et de l'importance qu'il y aurait, pour notre pays, à être doté d'un établissement analogue.

S. C.

Zigs-zags d'un botaniste.

V

Le Valais (suite).

Des Follaterres, un sentier principal et une foule de petits sentiers à l'usage des chèvres conduisent au village de Branson, à travers des cultures et des vignes cultivées à la valaisane. Branson mérite à peine le nom de village. La plupart des habitations demeurent fermées durant la plus grande partie de l'année, parce qu'elles appartiennent à des propriétaires de l'Entremont ou d'autres vallées, qui ne s'y rendent que pour les travaux de la vigne et pour la vendange; et le botaniste altéré et fatigué a souvent de la peine à trouver du pain et un verre de vin, car il n'y a pas même un cabaret. Cependant un botaniste de mes amis a réussi à s'y procurer du café au lait, mais quel café! c'était, m'a-t-il dit, une affreuse mixture, dont le goût n'avait presque rien du café. Probablement la fève de Moka avait été mélangée, pour raison d'économie, à je ne sais quelles racines torréfiées et désagréables, comme il arrive souvent dans la campagne.

J'eus un jour l'occasion d'entrer dans une de ces habitations que j'avais si souvent vues fermées. Revenant d'une herborisation longue et fatigante, je trouvai un propriétaire qui fermait sa porte et qui allait repartir pour la montagne avec son mulet et son char. Je lui demandai s'il n'y avait pas moyen d'avoir un peu de vin et un morceau de pain. — « Vous ne trouverez rien au village, me répondit-il; il y avait une *pinte* il y a deux ans, mais le *pintier* a mal fait ses affaires. Si vous voulez du vin, je vous en donnerai. Voulez-vous du blanc? j'entamerai un tonneau; si vous voulez du rouge, j'en ai aussi, mais il est *mêlé* avec du blanc, Oh! il est bon, vous verrez, mon blanc. Un *pintier* de Saint-Maurice est justement venu pour le goûter. Je veux le vendre vingt francs le setier. C'est mon fils, qui est notaire à Saint-Maurice, qui m'a envoyé ce marchand. Si vous voulez entrer, on ira chercher du blanc. » — Merci bien, je préfère du rouge. » Et le propriétaire prit un pot d'étain et descendit à la cave. Pendant ce temps, j'examinai un peu l'intérieur de l'habitation. Elle comprenait deux pièces: une cuisine grossièrement dallée, et une chambre meublée d'un lit avec un-sous lit en forme de chariot, plus une table grossière et deux bancs. Sur la table se trouvait une lampe rustique posée sur un pied en bois; quelques images et un petit crucifix décoraient les parois. Aux poutres de mélèze qui supportaient le plafond étaient suspendu du raisin rouge et blanc de la

dernière récolte. Ce raisin était très-bien conservé, bien qu'on fût au milieu d'avril. Une botte d'absinthe et d'hysope, suspendue aussi au plafond, corrigeait un peu, grâce au parfum qui s'en exhalait, l'atmosphère étouffée et désagréable de la chambre.

Le propriétaire rentra avec son pot d'étain, alla rincer un verre, ce dont je lui sus gré, et me versa son rouge *mêlé*, tout en me vantant le blanc, et aussi le rouge, et en m'offrant même de l'eau-de-vie de marc qu'il avait distillée lui-même. J'avais vu dès l'abord que le brave homme avait un peu goûté son vin, peut-être même trop goûté. Il ne répondait guère à mes questions, et me faisait une longue histoire de toutes ses circonstances de famille, en revenant avec une prédilection marquée sur le fait que son fils était notaire à Saint-Maurice, qu'il avait étudié au collège, et qu'à présent il était *mosieu*. « Nous autres, vous comprenez, on n'a pas été au collège à Saint-Maurice, et on ne sait pas comme ça tant de choses. Quand mon fils vient à Sembrancher, il va faire visite au chanoine, parce qu'il a été au collège et qu'il aime les gens instruits. » Ce fils doit être une merveille, puisqu'il a été au collège de Saint-Maurice.

Mais le soleil descendait et allait bientôt disparaître derrière les Follaterres. Je laissai mon propriétaire fermer de nouveau sa porte et atteler son mulet, malgré les offres qu'il me fit de profiter de son char, car j'avais encore une ou deux plantes à cueillir au pont du Rhône, sur le chemin qui conduit à Martigny.

Martigny, l'Octodurum des Romains, est bâti sur les alluvions de la Dranse, qui descend de l'Entremont. Je n'ai su y voir d'intéressant que la belle tour de la Bâtia, qui, du haut de sa colline, a l'air de surveiller la vallée et rappelle l'époque féodale et les luttes du Bas-Valais contre les ducs de Savoie. On y trouve quelques beaux hôtels qui, dans la belle saison, fourmillent de touristes en passage. C'est en effet un point central d'où les voyageurs se dirigent sur le col de Balme ou la Tête-Noire, pour aller à Chamounix; sur l'Entremont, pour aller au Saint-Bernard et en Italie; enfin, sur Louèche et le Haut-Valais. Si vous arrivez au printemps ou en automne, saisons mortes pour les hôtels, vous y êtes bien traité et à bon marché; l'hôte est prévenant, l'hôtesse est charmante, vous y avez du vin de Vétroz à deux francs la bouteille et à moins. Mais malheur à vous, si, botaniste poudreux et harrassé, vous abordez ces mêmes hôtels en été: la maison est pleine de touristes élégants, de baigneurs splendides qui s'en vont à Saxon et à Louèche, d'Anglais qui montent au Saint-Bernard ou en descendent; de nombreux mulets tout enharnachés attendent à la porte; quarante personnes au moins dînent à table d'hôte; le maître d'hôtel, sa femme, ses filles, ses servantes et ses sommeliers, tout s'empresse, court, vole, et vous avez de la peine à vous faire entendre au milieu de ce tohu-bohu. Si vous voulez dîner à la table d'hôte, à votre service; mais si, après inspection de votre toilette, vous préférez le

calme et le sans-çon de l'aparté, vous êtes mal jugé et mal servi, en revanche vous payez cher, et le vin de Vétroz, entre autres, se paie quatre ou cinq francs la bouteille. Aussi, que les touristes grands seigneurs me le pardonnent, j'ai souvent pesté contre ces envahisseurs qui nous dépossèdent en quelque sorte, nous évincent, nous ôtent tous les meilleurs morceaux de la bouche et nous font payer fort cher les mauvais qu'ils nous laissent. Mais suffit ! je ne veux pas me mettre à dos les maîtres d'hôtel, pas plus ceux de Martigny que les autres. Je dirai plus, je consens même à m'arranger des reliefs de la table d'hôte, pourvu qu'ils soient gracieusement offerts, et que je les paie pour des reliefs ; je donnerai même quelques sous de plus au garçon pour qu'il soit moins bourru.

(La suite au prochain numéro).

L. FAVRAT.

La Revalesscière suisse.

Décidément, la civilisation fait des progrès. Il n'y a que très peu de temps encore, des milliers de gens ignoraient que notre pays produisait des lentilles, que chacun pouvait s'en procurer et faire, à très peu de frais, cette bouillie miraculeuse dont tant de malades se barbouillent le visage, chaque matin, depuis nombre d'années.

M. J. C., à Cossonay, qu'on nous dit être très-bon chimiste, désirant ouvrir les yeux à tant d'innocents aveuglés par cette poussière jaune recueillie dans les contrées les plus reculées de l'Afrique, vient de leur préparer une excellente Revalesscière, la *Revalesscière suisse*, dont nous avons un échantillon sous les yeux, provenant du dépôt fait chez MM. Avocat et Mingard, à Lausanne.

La boîte de une livre se vend 2 fr. 50. Voici ce qu'on lit sur l'étiquette :

LA REVALESSCIÈRE SUISSE,

aliment réparateur des valétudinaires et des convalescents ; nourriture abondante en substances digestives et dépuratives, pouvant entretenir la santé, et convenir surtout dans les irritations nerveuses, les affectations d'estomac, et excellente alimentation de petits enfants.

La kyrielle des miracles est pourtant un peu moins forte que celle qui nous est donnée chaque par les journaux ; c'est la Revalesscière sans la grosse caisse. Le public, habitué jusqu'ici à payer l'une et l'autre, pourra, dès aujourd'hui, se borner à acheter la Revalesscière seulement.

Nous estimons que M. C. a fait là une œuvre vraiment philanthropique, en procurant à bon marché une Revalesscière excellente, à de nombreux concitoyens victimes de leur imagination.

Beaucoup de personnes, nous n'en doutons pas, n'auront pas confiance en cette Revalesscière qui se fait à Cossonay, si près de nous, et chez un simple Vaudois.

Les malades aiment les remèdes qui viennent de loin.

Monsieur C., vous avez bien mérité de la patrie, mais nous croyons que votre succès ne sera complet que lorsque vous aurez élu domicile sous l'équateur,

L. M.

Lorsqu'en 1776, le congrès américain discutait la fameuse déclaration d'indépendance des Etats-Unis, Jefferson, l'auteur de la déclaration, était fort tourmenté de voir son projet défiguré par les modifications que chaque député voulait y apporter. Pour le rassurer, Franklin, à l'exemple de Socrate, lui raconta un apologue.

— Mon ami, lui dit-il, je me rappelle que du temps où j'étais imprimeur à Boston, un chapelier ouvrit sa boutique. Il avait pour enseigne un grand chapeau rouge, et au-dessus de sa porte, il avait fait mettre cette inscription : *John Thompson, chapelier, vend et fait des chapeaux au comptant*. Il était très-désireux de voir sa belle enseigne approuvée par ses amis. « Elle est bien, votre enseigne, lui dit le premier auquel il s'adressa ; mais il y a un mot de trop, le mot *chapelier*. Puisque vous vendez *des chapeaux*, il est évident que vous êtes chapelier. — C'est juste, fit John Thompson, et il effaça le mot. Le second dit : C'est très-bien, mais pourquoi y-a-t-il *au comptant* ? Refuseriez-vous de vendre à crédit si une personne solvable vous le demandait ? C'est juste, » fit Thompson, et il effaça *au comptant*. Survint un troisième qui dit : *Fait des chapeaux*... qu'importe au public que vous fabriquiez des chapeaux ; mettez seulement : *John Thompson vend des chapeaux*. — Pourquoi mettre : *Vend des chapeaux* ? dit un quatrième. Personne pensa-t-il que vous les donniez pour rien ? De toute cette enseigne, il ne resta donc que le grand chapeau rouge et le nom de John Thompson. « Avis à ceux dont on discute les enseignes ou les projets. »

Nous lisons dans une correspondance d'Amérique, la curieuse anecdote que voici :

Il y a cinq ans environ, un habitant de cette ville, nommé Edward Carey, abandonnait une femme jeune, belle et trois petits enfants pour aller chercher fortune dans les mines de la Californie. Pendant l'année qui suivit son arrivée dans l'Etat d'or, Carey écrivit assidûment à sa femme, lui envoya même fréquemment de l'argent. Tout à coup la correspondance cessa, et Pauline Carey, ne recevant plus de secours de son mari, fut obligée de chercher de l'occupation qui pût fournir à ses besoins et à ceux de ses enfants.

Quelques semaines s'étaient écoulées ainsi, lorsque la jeune femme fut informée que son mari avait été tué dans une mine ; et, un peu plus tard, une lettre qu'elle reçut de Californie confirma la fatale nouvelle.

Au bout de trois ans de ce veuvage présumé, Pauline fit la connaissance d'un Italien nommé Joseph Reibe, qui réussit à se faire aimer d'elle, et avec qui elle finit par se marier légalement il y a un an environ. Cette union fut des plus heureuses ; mais le bonheur des nouveaux époux ne devait avoir qu'une courte durée.